

Etude pour une nouvelle organisation de la compétence Eau au niveau communautaire sur le territoire de M2A (Mulhouse Alsace Agglomération)

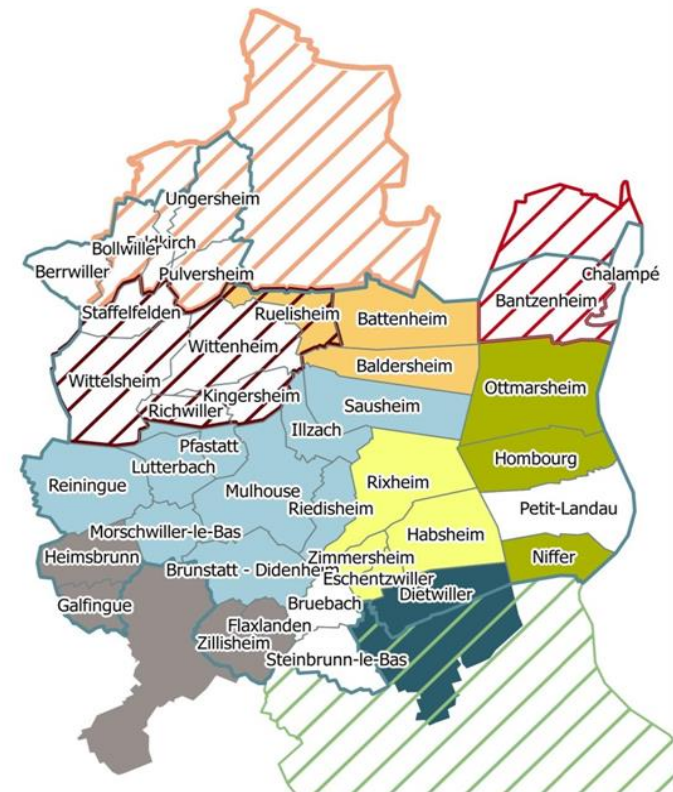
Pourquoi cette démarche ?

- Le schéma directeur d’Alimentation en Eau Potable du Service des Eaux de Mulhouse
 - Initiée fin 2014, la réflexion menée sur les enjeux et l’organisation du schéma directeur a mis en évidence la nécessité d’**élargir la réflexion sur la production-adduction** au-delà du périmètre actuel du Service des Eaux de Mulhouse.
 - Le cahier des charges de l’étude a donc été établi en 2015 sur la base :
 - D’un **schéma directeur de production-adduction** sur le périmètre communautaire élargi aux communes adhérentes à des services d’eau partiellement inclus dans M2A (exemple : SDE Heimsbrunn) – 54 communes, dont 39 sur le périmètre M2A
 - D’un **schéma directeur de distribution** sur le périmètre du service des eaux de la Ville Mulhouse – 13 communes

Légende

Structures

- | | |
|---|---|
|  M2A |  Régie Mulhouse |
|  SIVU BP HARDT |  SDE Heimsbrunn |
|  SDE Bantznheim - Rumersheim le Haut |  Alsace 3 frontières |
|  SDE Ensisheim Bollwiller |  SDE Schlierbach |
|  SDE Habsheim |  SDE Baldersheim |
| |  SDE Ottmarsheim |



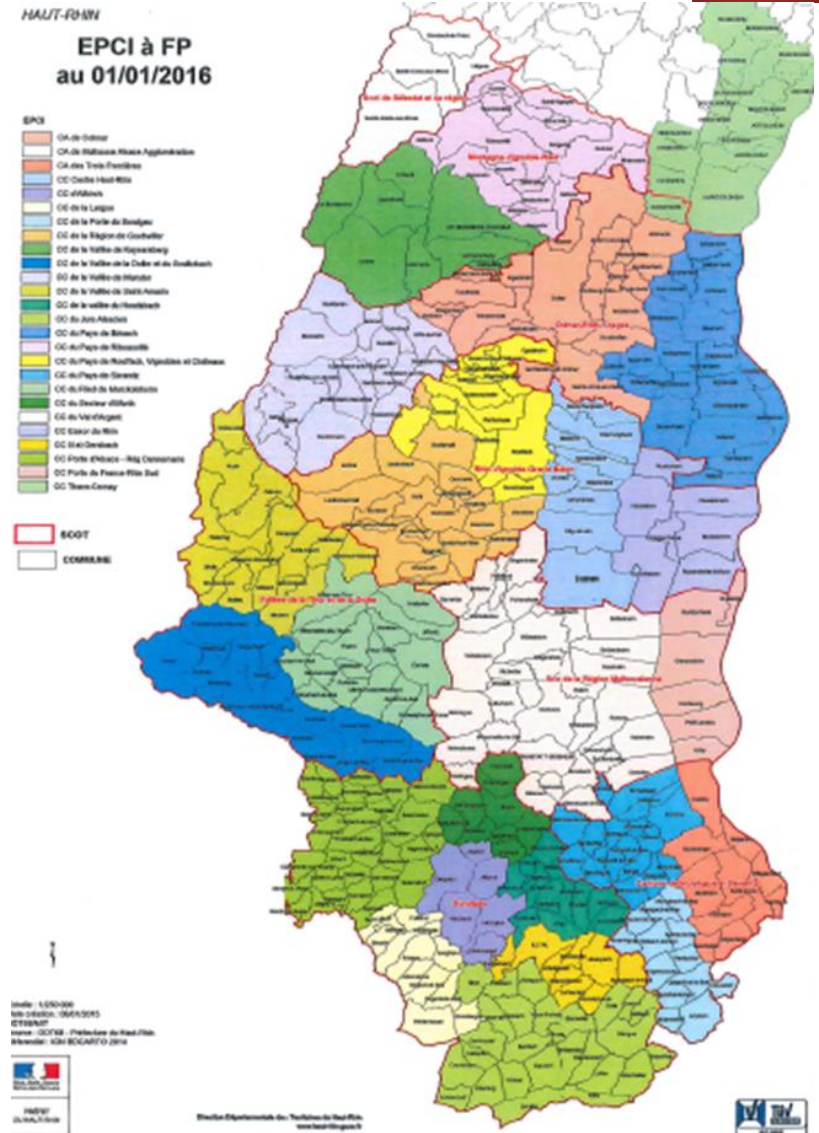
Pourquoi cette démarche ?

La Loi NOTRe du 7 août 2015

- Nouvelle carte des EPCI-FP au 1^{er} janvier 2017 : de 26 à 16 EPCI-FP dans le Haut-Rhin
- Les EPCI deviennent le maillon de base de la gestion locale des petit et grand cycles de l'eau, avec notamment le transfert obligatoire de la compétence Eau **au plus tard** le 1^{er} janvier 2020

Interruption du schéma directeur d'alimentation en eau potable, et lancement d'une réflexion sur une nouvelle organisation de la compétence Eau dans la perspective du transfert de compétence

→ Assistance à Maîtrise d'ouvrage : ESPELIA



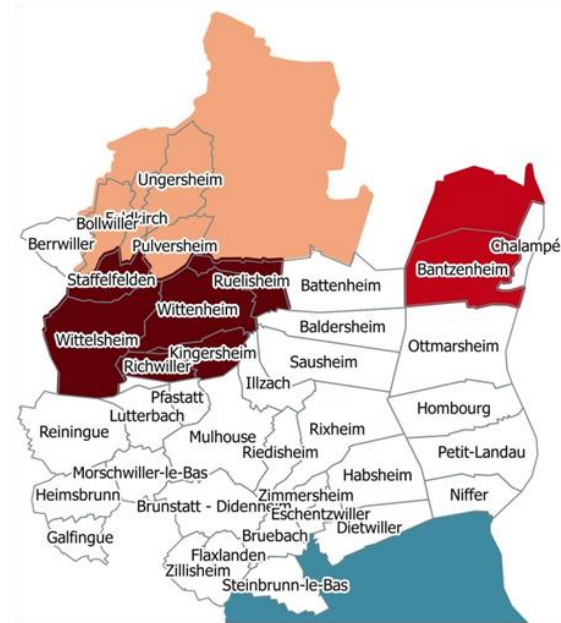
Organisation actuelle en Eau - Gouvernance

- 34 structures gestionnaires concernées, pour une population communautaire de l'ordre de 278 000 habitants, et avec une compétence Eau souvent scindée

Production
5 structures

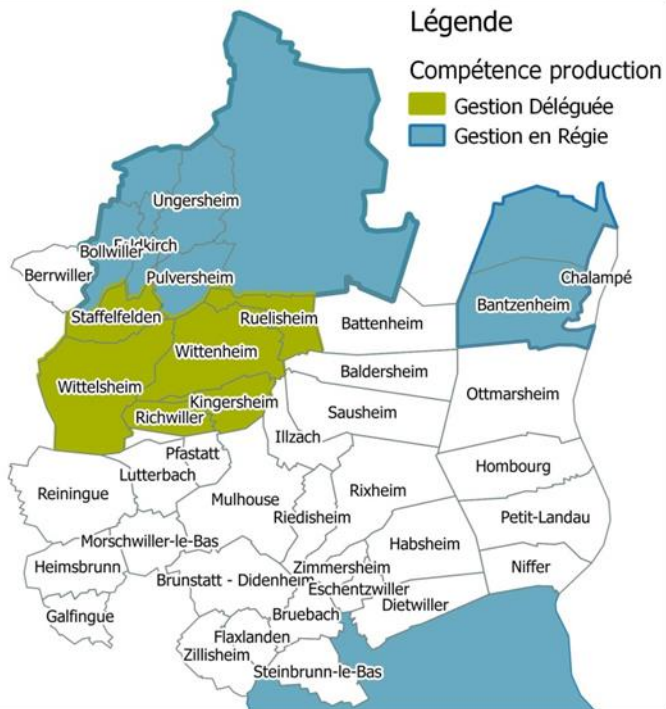
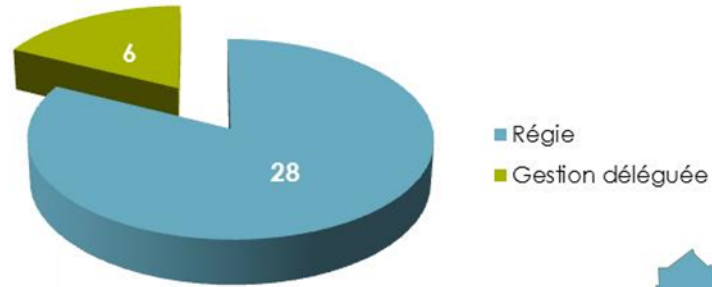
Production et distribution
19 structures

Distribution
10 structures



Organisation actuelle en Eau – Mode de gestion

■ Prédominance de régies



Production



Distribution

Enjeux identifiés :

> Besoin de réaliser un état des lieux des services actuels sur les plans technique, juridique et financier, pour :

- avoir une réflexion approfondie et objective sur l'évolution envisageable de la gouvernance de l'Eau
- réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable pertinent sur le territoire portant sur la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau et de sa distribution

> Co-construction de la future organisation de l'Eau, avec :

- une réflexion en mode participatif à des étapes clés du processus \implies Ateliers projet
- une mise en commun des forces de chacun
- une recherche d'une solution optimisée respectant la loi NOTRe et les spécificités locales

Phasage de l'étude

Phase 1 : Etat des lieux

Mai à septembre 2017

- Collecte des informations et entretiens
- Etat des lieux patrimonial, technique, financier, administratif et organisationnel
- Restitution des résultats (ateliers participatifs rassemblant tous les services)

Phase 2 : Etude des modes de gouvernance possibles

Septembre à décembre 2017

- Analyse du cadre réglementaire du transfert de compétence
- Séminaire pour l'élaboration d'un projet de service
- Proposition et validation concertée des différents scénarios de gouvernance à étudier

Phase 3 : Analyse détaillée des scénarios

Janvier à février 2018

- Evaluations techniques, juridiques et financières des scénarios
- Processus de choix du scénario le plus pertinent en lien avec le projet de service
- Restitution et partage des résultats auprès de l'ensemble des acteurs